

# Demande de Permis de Construire

## ATELIER INNOVE

### CONSTRUCTION D'UNE UNITE D'EXTRACTION DE LAIT VEGETAL

**Mars 2020**

*Bâtiment relevant de la législation sur les établissements classés et du code du travail*

#### **LE TERRAIN**

Le terrain se situe sur la commune de Saint Denis de l'Hôtel (45500) et est longé par la route de l'aérodrome.

Le terrain est desservi par la route de l'aérodrome.

Il est bordé à l'Ouest par les entreprises Excel manutention et ISI élec. Des terrains agricoles se situent au Nord du terrain.

L'usine située en partie Sud du terrain, de l'autre coté de la route de l'aérodrome, appartient aussi au groupe LSDH et les deux terrains seront reliés par le biais d'un tunnel sous la route de l'aérodrome.

Le terrain est vierge de toutes constructions et est actuellement constitué d'une forêt qui sera au maximum préservé.

#### **ACCES**

L'accès à l'unité se fait directement par la route de l'aérodrome en partie Sud Est du terrain par une voirie PL/VL à double sens. Cet accès est entièrement contrôlé avec la mise en place de barrière automatique, à l'entrée du site ainsi qu'à l'entrée du parking.

#### **LE PROJET**

Le groupe LSDH est une société indépendante spécialisée dans l'élaboration et le conditionnement de tout liquide alimentaire en brique carton, en bouteille plastique et verre.

Le groupe LSDH souhaite élargir ses compétences par la création de cette unité d'extraction de lait végétal.

Le projet, il s'agit d'un projet neuf, la création d'une unité d'extraction.

Le bâtiment se décompose en « sous bâtiment » en fonction des différentes activités de l'unité (confer PC5) :

**Les bâtiments B, D, I et J** correspondent aux zones de réception des matières premières, **le bâtiment C** est la tour d'extraction de liquides, **le bâtiment A** abrite les lignes de production et **le bâtiment H** regroupe le stockage et l'expédition des produits finis.

Les locaux sociaux et administratifs sont répartis dans **les bâtiments E et F** et les locaux techniques sont regroupés dans **le bâtiment G**.

Les locaux sociaux sont directement rattachés au bâtiment A par une galerie d'environ 34.00m.

Le Bâtiment A, abrite la plus grande partie de la production de l'usine, c'est un parallépipède d'une longueur d'environ 85.00m par une largeur de 46.00m. Il accueillera un bardage métallique en pose verticale de couleur Gris beige RAL 7006 et sa hauteur à l'acrotère est de 13.50m. Il est percé de nombreuses ouvertures en façade Est offrant un grand confort de travail au personnel. Elles sont de grandes tailles et positionnés de façon à apporter un maximum de lumière naturelle au sein du bâtiment. Sans contradiction avec l'architecture global du site, elles seront dans les mêmes tons que le bardage qu'elles perces, gris beige RAL 7006.

La partie la plus haute du projet culmine à 24.90m. C'est la tour d'extraction nommée bâtiment C. Ce volume se décrit comme un parallépipède d'une longueur d'environ 40.00m par une largeur de 15.00m. Il se situe en partie Ouest du site et se distingue par la mise en place d'un bardage métallique plan posé horizontalement. Ce dernier est un mélange de quatre tons : Gris beige (RAL 7006), Gris silex (RAL 7032), Blanc pur (RAL 9010) et « Copper » de chez Arval. Ces 4 tons donnent un rappel sur les autres parties du bâtiment.

Il est également percé de châssis vitrés dissimulés par un bardage perforé dans les différents tons qu'ils percent.

Nous retrouvons ce type de bardage sur la circulation reliant le bâtiment A aux locaux sociaux et administratifs, bâtiment F et E.

Le bâtiment E, enclavé entre la tour et l'unité de production, correspond à la partie sociaux et bureaux de production. C'est un volume simple dans la continuité du bâtiment A et de petite hauteur. Il possède une hauteur de 9.70m et son bardage est métallique de couleur Brun sépia RAL 8014. Les bureaux qui le composent ont des ouvertures sur l'extérieur, ces menuiseries sont dans les tons du bardage.

La plus grande partie des locaux administratifs est centralisée dans le bâtiment F. Sans contradiction avec les autres parties du site, c'est un volume simple. Sa longueur est de 31.00m et sa largeur de 11.00m. Sa toiture mono pente, dissimulée par l'acrotère culminant à 9.70m, forme un auvent à l'ouest du bâtiment. C'est l'entrée des bureaux accueillant le bardage métallique quadricolore de la tour. Le reste du bâtiment est composé d'un bardage bois à claire voie en pose verticale.

Les zones de réception des matières premières sont réparties dans les bâtiments B et D, situés à l'ouest du site. Directement rattachés aux bâtiments A et C, ils réceptionnent un bardage métallique en pose verticale de couleur Gris silex RAL 7032 et Brun sépia RAL 8014.

Le bâtiment D est un cube de 22.00m par 22.00m, et possèdera des ouvertures de différentes tailles posées en quinconce ainsi que des portes sectionnelles. Toutes seront dans les tons du bardage qu'elles percent.

Les locaux techniques sont regroupés dans un même bâtiment tout en béton appelé bâtiment G. C'est un cube de 26.00m par 26.00m avec un enduit de couleur Gris silex. Sa hauteur à l'acrotère est de 9.70m. Dans la continuité du reste du site, les ouvertures et portes seront dans les tons du bâtiment.

Pour finir, nous trouvons le bâtiment H, zone de stockage et d'expédition des produits finis. C'est un parallélépipède d'une longueur d'environ 26.00m par une largeur d'environ 21.00m avec une hauteur de 16.80m. Il recevra un bardage métallique en pose verticale de couleur Brun sépia RAL 8014 et de la même façon que le bâtiment D, des ouvertures de grandes hauteurs posées en quinconce de la même couleur que le bardage.

Au total, le bâtiment est entièrement composé de volumes simples dans un esprit industriel. Les couleurs choisis ne dénaturent pas l'environnement dans lequel le bâtiment sera exposé.

### **IMPLANTATION DU BATIMENT PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES**

Le bâtiment est éloigné des limites séparatives. Il se situe au centre du terrain.

### **ASSAINISSEMENT ET RESEAUX**

Un séparateur hydrocarbure sera implanté en amont du rejet des eaux pluviales. Les eaux pluviales transiteront vers un bassin d'infiltration.

### **STATIONNEMENT**

Un parking composé de 42 places dont une PMR est situé à l'ouest du bâtiment.

### **LE VOLET PAYSAGE – TRAITEMENT DES ACCES ET LIMITES PERIPHERIQUES**

Le projet se trouve au milieu d'une forêt existante. Elle sera un maximum conservé. Pour se faire, des bandes de forêt de 30.00m de large en périphérie du terrain seront protégées.

Une clôture de couleur verte RAL 6005 sera installé en pourtour des installations avec un contrôle d'accès à l'entrée du site et des parkings.

Le projet limitera un maximum les surfaces imperméables privilégiant les zones en empierrement ou engazonné pour combler les espaces libres de construction.

### **RT2012**

Voir l'attestation en pièce jointe (PC 16-1).

### **REGLES PARASISMIQUES:**

Le projet n'est pas tenu de respecter les règles parasismiques. C'est un bâtiment de catégorie d'importance II situé dans une zone de sismicité de niveau 01.

### **EQUIPEMENTS TECHNIQUES :**

Une aire de pesée avec une balance est implantée à l'entrée du site elle sera utilisée pour peser les camions à leur arrivée ainsi qu'à leur départ.

Un abri à vélo est implanté à proximité du parking du personnel.

Deux baches incendies de type citerne souple et d'une capacité de 240m<sup>3</sup> chacune seront implantées à proximité de la voie empierrée. Elles seront conformes aux recommandations du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et au référentiel national de Défense Extérieure Contre l'Incendie fixé par l'arrêté du 15 décembre 2015. Leurs dimensions sont de : 16.00m x 11.00m x 1.50m.

Sans contradiction avec les recommandations du SDIS, deux aires d'aspiration par citerne sont matérialisées par un marquage au sol de type Zebra de couleur jaune pour faciliter l'accès aux baches incendie.